

FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS

Bulletin de liaison No 7

Dimanche 15 mars 2020

Matière

- 1- Message aux membres
- 2- Covid-19
- 3- Vocabulaire Canadiens-Français: dernières interventions
- 4- Vidéo : conférence sur les 45 ans de l'étapisme référendaire
- 5- Proposition de logo
- 6- Document d'analyse : Les années perdues

Rédaction : Gilles Verrier
Édition et diffusion : Pierre Bouchard



1- Message aux membres

Chers membres,

Nous n'avons pu réserver la salle bon marché qui nous avait déjà servi dans le passé. La réunion du 22 est donc reportée à une date ultérieure. De plus, fruit d'une nouvelle réflexion, il manque encore de substance... La rencontre aurait trop porté sur l'organisation au détriment du contenu politique. Remédier au manque de contenu, c'est définir notre discours. Il faut en faire notre priorité. Par conséquent, le présent bulletin veut refléter cette priorité en proposant à votre réflexion un texte substantiel. Mais avant, un mot sur le sujet de l'heure : Covid-19.

2- Covid-19

Avec 4,3 milliards de passagers en vols réguliers par année, les éclosions virales du futur ne pourront être confinées à une région ou un pays. Covid-19 nous en donne un avant-goût. Cette crise pourrait-elle servir d'avertissement ? Pourrait-elle servir à relancer la production / consommation régionale et nationale et en faire un parti pris ? C'est une opportunité qui pourrait loger dans les replis de la crise. Réduire notre dépendance à l'économie mondialisée pourrait devenir une obligation sanitaire, rétablissant un équilibre perdu. Reviendra-t-on aux frontières, comme [Régis Debré en faisait l'éloge](#) ?

3- Vocabulaire Canadien-Français : dernières interventions

Dans le dernier bulletin nous posons la question : comment écrire « Canadien-Français » ?, tout en invitant les membres à poursuivre la discussion.

Les échanges entre MM. Gilles Verrier, Éric Bouchard et Pierre Bouchard les avaient menés à recommander que **Canadien-Français** s'écrive avec deux majuscules et un trait d'union.

Le lendemain, 2 mars, M. Sylvain Marcoux écrivait :

Concernant le point 2, à savoir la graphie du terme "Canadien français"... hé bien, voilà ! Je m'explique. Nous sommes avant tout des "Canadiens", de véritables Canadiens ethniques et historiques... Idéalement notre mouvement (fédération...) aurait dû se nommer "Fédération des Canadiens !!!" Un peuple nouveau en terre nouvelle qui dès l'époque du Canada de la Nouvelle-France se distinguait des "peuples français" contenus au sein de la monarchie. Nous n'étions déjà plus des Français lors de la cession de la colonie par la France en 1763. Le vocable "français" ajouté au 19^{ème} siècle fut en quelque sorte le résultat de l'anglicisme "French-Canadian" employé alors par les Anglais qui commencèrent eux-mêmes à se qualifier de "Canadiens". Maintenant, à savoir si ces Anglais utilisaient le terme "french" dans son sens linguistique ou "ethnique"... dur à dire. Fort possiblement les deux en faits. En ce qui me concerne par contre, j'ai toujours perçu ce "français" comme étant un qualificatif linguistique... Exactement comme on dit "québécois francophone". À mon sens, 400 ans d'américanité nous distingue carrément au plan culturel de nos ancêtres "français" (Normands, Bretons, Poitevins...)

En résumé, toujours selon mon opinion, si on ajoute le terme "français" à la suite de "canadien", c'est bien par défaut et, qui sait, de façon temporaire... Car un véritable retour aux sources exigerait le retour au vocable "Canadien" seul. Puisque nous sommes aux stades des balbutiements sur le front de la bataille culturelle, ajouter "français" à "Canadien" aura pour seul objectif de nous distinguer des usurpateurs anglais (et anglophone il va de soit) en y faisant ressortir à la fois nos origines et notre langue. D'où ma préférence du "français" en qualificatif... sans majuscule et sans trait d'union.

...

Ce que je propose simplement, c'est de s'en tenir au minimum en ce qui concerne l'adjectif "français" ajouté à la suite de Canadien. Puisque, si l'on peut dire, nous l'endossons quasiment par défaut, ou plutôt par la faute des Anglais, nous devrions l'utiliser sans majuscule comme tout adjectif et sans trait d'union pour bien marquer l'attachement au "Canadien" seul qui lui, conserve la majuscule. Du moins, c'est mon opinion que je vous partage...

Plus tard le 2 mars, Éric Bouchard écrivait :

L'important pour moi est d'exprimer le plus clairement possible notre distinction nationale.

Canadiens-Français (avec sa variante Français-Canadiens) a l'avantage d'avoir été utilisé à toutes les époques de notre histoire. Il est apparu une première fois dans une lettre adressée au Père Lalemant en 1648, puis, en 1666, sous la plume de Marie de l'Incarnation qui parle des vaillants «Français-Canadois» (Carpin : 95). On voulait ainsi distinguer nos ancêtres des premiers Canadiens qui, de 1535 jusqu'aux années 1680, désignent des Amérindiens. «Canadiens Français» est utilisé par Hennepin en 1704. Quant au nom de Canada français, il remonte au moins à 1739 dans un ouvrage de géographie publié à Lille qui décrit étonnamment le «Canada Français», le «Canada Anglois» et le «Canada Sauvage». En 1744, Charlevoix peut écrire déjà «Québec, Capitale du Canada Français».

Le vocable de Canadiens-Français nous est ainsi familier depuis bien longtemps, et c'est celui qu'on utilise lorsqu'il faut nous désigner sans équivoque aucune. Comme c'est le cas aujourd'hui.

Pour la graphie, je m'en tiendrais à la position de François-Albert Angers.

4- Conférence de Gilles Verrier sur les 45 ans de l'étapisme référendaire

Conférence de Gilles Verrier avec pour invitée Mme Catherine Doucet.

Six ans après sa fondation, le Parti québécois (PQ) faisait volte face. Le samedi 16 novembre 1974, le cinquième congrès du PQ adoptait une résolution prévoyant la tenue d'un référendum sur la souveraineté advenant son élection. Le Bonnet des Patriotes a annoncé un forum public le samedi 16 novembre 2019 qui coïncidait avec les 45 ans de cette décision, convaincu qu'il était temps de se rallier massivement contre ce revirement essentiellement négatif, pour pouvoir en dépasser un jour les limites et les pièges.

Gilles Verrier, blog, 9 mars 2020

<http://www.lebonnetdespatriotes.net/lbdp/index.php/video/item/22896?fbclid=IwAR07WCBPRxJcQl6upowHT3ZXR29JRvW0l2DMK3kAnGI6n02EDAi61la0TU>

Publié sur le site [Le Bonnet des Patriotes](#), durée : 1h27

5- Une proposition de logo

M. Michel Légaré nous propose le logo suivant. Qu'en pensez-vous ?

Un rappel, le plus simplement possible, de la fleur de lys... plus c'est simple, plus ça s'imprègne dans les esprits. J'ai vérifié sur Google Images pour voir si quelque chose de similaire existe. Je n'ai rien trouvé.

Michel Légaré, 3 mars



Une signature dépend du discours que l'on porte. C'est élégant, mais les possibilités sont si grandes, on aurait pu reprendre le lys stylisé des États généraux, ou travailler à une évocation conjointe du fleurdelisé (époque contemporaine) et de la croix de Saint-Louis (époque Nouvelle-France).

Éric Bouchard, 4 mars

Extrait :

J'aime le dessin, la couleur et la police de caractères. Si c'était une proposition finale j'y adhèrerais. Mais je crois que j'adhèrerais à bien d'autres propositions aussi. Idéalement, on devrait voir « Canadiens-Français » sur une seule ligne, avec le trait d'union, selon la graphie qui sera adoptée. Je crois qu'il est important que le logo plaise à tout le monde et en premier lieu à l'âme du groupe M. Verrier.

Pierre Bouchard, 4 mars



Extraits :

Il n'y a évidemment pas d'urgence pour adopter un logo officiel et bien entendu, à cette étape nous sommes en mode accueil de propositions.

J'aime l'aspect actuel, moderne et épuré du logo. Je pense que cela est excellent pour dérouter ceux qui - et ils sont nombreux - associent Canadien-français à la "ligue du vieux poêle".

Deux fleurs de lys qui s'écartent légèrement, à gauche et à droite, entourées d'un cercle qui représente la nation qui les contient. C'est le rassemblement au sein de la nation. Les deux pointes vers le bas représentent l'enracinement; l'ouverture formée entre les deux fleurs de lys représente une ouverture sur le ciel, l'avenir, voire la dimension spirituelle, etc... et, un jour, le V de la victoire.

Gilles Verrier, 4 mars

Présentation

Ce document de 5000 mots est **confidentiel**. Il est adressé aux membres de la Fédération des Canadiens-Français pour alimenter la réflexion. Vos commentaires sont les bienvenus, ils seront utiles pour continuer d'élaborer ce réquisitoire politique. Il contient de nombreux renvois qui, à mon sens, méritent d'être suivis, si on veut réellement approfondir et maîtriser les thèmes et, naturellement, hausser le niveau.

La forme académique du texte avec notes de bas de page m'est apparue indispensable pour documenter un contenu très ramassé. Faire une synthèse historique qui recouvre principalement le demi-siècle péquiste suppose de choisir des faits et des événements parmi une multitude. Le faire en prenant ses distances des idées reçues, comme je l'ai fait ici, accroît encore la difficulté. Le choix des mots, l'enchaînement des événements, ce qui les a motivés et leur interprétation fait appel continuellement au jugement de l'auteur. Ces choix ne prétendent pas à une objectivité pure, qui n'est toujours qu'apparente, mais se sont faits en fonction d'un parti pris patriotique et du sentiment d'urgence nationale.

Mais même dans ce cadre, il y aurait matière à renforcer l'argumentaire sans trop allonger le texte. Par exemple, j'ai voulu mettre en lumière la parenté idéologique entre Trudeau et Lévesque, mais je n'ai pas parlé à cet égard du contexte international, du fait que la construction européenne, qui se poursuivait avec optimisme pendant la vie active des deux hommes, ne pouvait que donner du crédit aux thèses de Trudeau. C'est une chose que j'ai réalisée en me penchant sur *Pierre-Elliot Trudeau, L'intellectuel; et le politique*, livre d'André Burelle que je n'avais pas consulté avant. C'est donc dire que cette analyse est perfectible et doit être considérée uniquement à titre de document de travail. De nature interne, merci de vous faire les gardiens de sa confidentialité.

LES ANNÉES PERDUES

Première partie

LA QUÉBÉCITUDE, OU LE DÉTOURNEMENT DE NOS AMBITIONS NATIONALES

Se regrouper pour survivre (et se défendre !) passe avant l'indépendance

Dans l'éventualité de leur mise en minorité au sein même du Québec d'ici 15 ou 20 ans, les Canadiens-Français devront se rassembler de nouveau pour défendre leur propre intérêt.

La défense assumée de nos intérêts a toujours été indispensable à notre survie.¹ Et la survie passe avant l'indépendance. C'est là une leçon de sagesse et de résilience transmise par nos aïeux depuis la conquête. À partir des perspectives emballantes des années 1960, où pour la première fois de notre histoire on croyait avoir accumulé suffisamment de force, l'indépendance semblait à portée de main. Mais très vite le néonationalisme, que nous examinerons davantage plus loin, a miné l'idéal indépendantiste. Les raisons sont nombreuses mais la rupture de l'élite intellectuelle² et politique avec la nation canadienne-française les chapeaute à peu près toutes. La nation réelle, à la source de toutes les revendications et réclamations a été abandonnée et laissée sans défenseurs. Aujourd'hui, les patriotes désorientés courent après le mirage de l'indépendance (...mais quelle indépendance ?) qui ne fait que s'éloigner à mesure qu'ils pensent s'en approcher, ne reste derrière que des déceptions.

Une critique inusitée du néonationalisme

Nous allons présenter ici une critique du néonationalisme péquiste et de ses variantes. Notre critique s'inscrit à contre-courant de l'historiographie dominante et des thèses politiques admises dans le camp dit souverainiste. Une masse d'universitaires, de politiciens actifs ou à la retraite, de journalistes, de biographes, et d'essayistes, continue de nous alimenter d'une masse d'écrits qui ne sont jamais exempts de vérités mais qui s'illustrent en revanche par leur unanimité sur un point. Ils semblent s'être entendus pour préserver l'héritage

1 Jacques Houle, pour en nommer un qui s'est penché récemment sur la question, ne titre pas son livre « Disparaître » (Liber, 2019) sans raison. Or, avant une disparition appréhendée, arrive la survivance.

2 Dans l'élite intellectuelle, on pourrait inclure l'élite religieuse libérale issue de Vatican II .

du péquisme et de la révolution tranquille dans lequel ils sont enfermés. Ces gardiens d'une volonté nationale dégradée se distinguent par leur refus de relier les pointillés, d'aller jusqu'aux conclusions nécessaires mais dérangeantes. Ils nous y préparent pourtant dans leurs analyses mais s'arrêtent en chemin pour chercher ailleurs les causes de nos déboires. Ils épargnent de leur critique le néonationalisme (qu'on appellera à l'occasion la "québécoïté"), une doctrine qui s'est infiltrée étape par étape dans notre combat national pour le neutraliser et l'embrayer en marche arrière. Nous n'aurons pas cette complaisance.

"Nous autres" : Une résistance inflexible depuis la conquête

La défense de nos intérêts était parfaitement comprise était à l'origine de la fondation de la Société Saint-Jean Baptiste (1834) et de l'Action nationale plus tard. L'Alliance laurentienne, le RIN, le RN³ ainsi que le René Lévesque de 1968, qui choisit « Nous autres », un titre clair, pour le premier chapitre d'Option Québec⁴ ne dérogeaient pas non plus à la tradition de résistance. Pour mesurer l'importance de notre régression, le rappel des forces en présence en 1969 est plutôt convaincant. Il y avait alors trois partis politiques au Québec: l'Union nationale, au pouvoir, élue sur la plateforme d' « égalité ou indépendance »; le Parti libéral vient d'adopter une plateforme proposant « le statut particulier »; et le Parti québécois, naissant, prône « la souveraineté-association ». Quel contraste avec aujourd'hui : le *nationalisme* frileux de la CAQ est en deça des revendications duplessistes; le PQ reste embourbé dans ses lubies référendaires; QS prône une indépendance sans nationalisme et le PLQ apparaît comme le parti des Anglais. Et dans certains milieux, on persiste encore à croire au grand soir !

Au départ, il importe de le rappeler, l'effervescence nationaliste des années 1960, de droite comme de gauche, était nationale.⁵ Un rare moment de convergence. Elle continuait une tradition vieille de deux siècles. Oui, elle la

3 L'Alliance laurentienne (1957-1963), le Rassemblement pour l'indépendance nationale – RIN (1961-1968) ainsi que le Ralliement national - RN (1966-1968) sont trois organisations indépendantistes qui précèdent le Parti québécois.

4 Éditions de l'Homme, 1968, p.19 « *Être nous-même, c'est essentiellement de maintenir et de développer une personnalité qui dure depuis deux siècles et demi. Au cœur de cette personnalité se trouve le fait que nous parlons français.* »

5 On a exagéré parfois et selon moi à tort l'engagement social de gauche du RIN et son influence persistante dans le plafonnement de l'appui à l'indépendance. Il convient de noter que le socialisme militant d'une faction du RIN appuyait les luttes ouvrières contre le patronat anglo-saxon. Cette gauche restait nationale. Néanmoins, elle provoqua le départ d'une partie des membres qui fondèrent le Ralliement national (RN).

modernisait mais ne cherchait pas à s'en extraire. Au contraire, elle y restait attachée et se l'appropriait. La revendication de nos droits politiques restait la réponse d'un peuple à leur négation, une lutte obstinée, commencée au lendemain de la conquête de 1760. Cette revendication, toujours d'actualité, exprimait la volonté de vivre d'une communauté nationale enracinée. Une communauté sociologique et culturelle de langue française, historiquement « façonnée par le catholicisme comme vision du monde et pensée sociale⁶ ». Une communauté qui mérite de poursuivre sa contribution à la diversité d'un monde, dont l'organisation reste fondée sur les nationalités et les États-Nations. Cette organisation, quoique malmenée plus que jamais et criticable à bien des égards, sert encore à pondérer les effets de la mondialisation et, occasionnellement, à leur faire obstacle. En vertu de son incrustation dans un territoire particulier, de ses effectifs humains, de ses capacités et de son ancienneté dans l'Amérique de peuplement européen, il faut réaffirmer les droits de la nation canadienne-française. Sans idéaliser les tâtonnements dans la résistance du passé, son combat a été celui d'une survivance espérante, tournée vers un meilleur avenir, elle n'avait jamais vacillé.⁷

La transition d'une nation à une autre, la résistance vacille

Mais tout cela devait bientôt finir. Les années euphoriques de la révolution tranquille s'accompagnèrent d'une vague d'ingratitude envers la nation qui en avait assuré la gestation. À la faveur d'une volonté de modernisation, fortement influencée par la culture américaine, la nation canadienne-française sera dépréciée sous tous les rapports par une nouvelle élite libérale. Soit orgueilleuse de son éducation à l'étranger, soit sortie des dernières cohortes de nos collèges classiques, elle formera le personnel intellectuel, politique et celui de la nouvelle technocratie qui se mettaient en place. Dans l'ensemble, si une modernisation était nécessaire, elle ne demandait pas que tout l'édifice national y passe.

6 Trépanier, Pierre; L'historien et la tradition, p.77 in *Les idées en mouvement: perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada* Michel Ducharme, Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal, Presses Université Laval, 2004 - 281 pages. Indépendamment de la foi ou de la pratique religieuse, le rôle historique et le substrat culturel qui subsiste encore fortement justifient le jugement de Trépanier.

7 Dans sa plaquette, publiée en 1971, Maurice Séguin écrit : « Les Canadiens élaboreront de 1763 à 1837, toute une théorie de *nation canadienne* », de ses droits et de ses rapports avec la Grande-Bretagne, les États-Unis et les colonies anglaises. La nation canadienne devient chez eux une expression courante. » L'idée de l'indépendance au Québec, genèse et historique, éd. Boréal express, p.17.

En dépit de la façon de cette nouvelle élite, qui s'estimera d'avant-garde par sa critique radicale du passé, la mode du vocable « québécois » n'était pas forcément (encore) anti-canadien-français en 1968. Initialement, l'essor du Québécois peut même être retracé dans la volonté des indépendantistes du moment de prendre leur distance par rapport aux Canadiens-Français de la diaspora et aux Acadiens.⁸ Ironiquement, cette mise à l'écart pourrait facilement passer aujourd'hui pour un cas caractérisé d'« exclusion » de la part des Québécois. Mais aucun reproche en ce sens ne vint jamais d'Ottawa qui, en 1969, s'affairait lui aussi, à l'autre bout du spectre, à provincialiser les Canadiens-français avec la loi sur le bilinguisme et le biculturalisme. En segmentant de la sorte les minorités de langue officielle, cette loi machiavélique accordait un statut de minorité officielle aux anglophones du Québec. Les indépendantistes québécois, qui se pensaient comme une majorité qui compte, virtuellement déjà indépendants, n'en demandaient pas tant.

Encore à ce stade, un Québécois était à peu près un Canadien-Français du Québec. Voyons comment René Lévesque s'exprimait en 1963, avec une façon de dire les choses qui passerait mal aujourd'hui :

*Chaque Québécois est et doit demeurer un citoyen à part entière. [...] Cela dit, Québec doit vouloir dire, collectivement, Canada français. Nous sommes la nation québécoise, plus de 80 p.c. de la population.*⁹

Mais l'essor du néonationalisme enfoncera un coin entre les deux dénominations pour les séparer de plus en plus. Il parviendra à briser la nation historique pour lui substituer le culte moderne de la « québécoïté », un pauvre substitut à l'identité canadienne-française chargée de tradition et d'histoire; une histoire que la Société Saint-Jean Baptiste, celle d'avant, n'hésitait pas à endosser comme une épopée¹⁰. François-Albert Angers, avec beaucoup d'avance sur son temps, quelques mois après le référendum de 1980, s'opposera au « grand remplacement » de l'identité nationale qui s'était mis en marche. Il objectera que la nation québécoise « n'avait pas de passé » et que

8 États généraux du Canada français (1967-1969) Une rupture dont on peut douter de la pertinence aujourd'hui, mais l'ardeur indépendantiste de l'époque et sa nécessaire dimension territoriale servait de justification à la rupture.

9 Cité par Nicholas Toupin, La politique identitaire de René Lévesque : portrait d'un paradoxe <https://www.erudit.org/en/journals/bhp/2015-v24-n1-bhp02095/1033395ar.pdf>.

10 En 1880, la Société Saint-Jean Baptiste passa la commande pour la création d'un hymne national, qui s'intitulera Ô Canada.

par conséquent elle deviendrait source d'ambiguïté.¹¹ Comme prévu, elle souffrira vite des faiblesses de sa plasticité. Débarrassée d'une « grande noirceur », la québécoïté se débarrassait surtout de tout ce qu'il y avait de contraignant dans le passé.¹² La nation québécoïse pouvait se croire promise à des lendemains qui chantent par la magie d'une réthorique optimiste, presque joviale, déjà libérée psychologiquement et culturellement de tous ses devoirs patriotiques. Une nouvelle doctrine du national venait de naître !

Tout n'apparaissait pas aussi clair au début, pour ceux qui vivaient ces moments. En pleine transition, il était difficile de décoder que nous étions littéralement en train de passer d'une nation organique à une nation synthétique. La mystification pouvait opérer assez bien dans l'enchevêtrement des deux nationalismes, qui outrepassaient les deux nationalismes décrits par Maurice Séguin en son temps¹³. Mais le passage du temps, vu l'échec continue de la québécoïté, nous permet aujourd'hui de tout clarifier. Le nationalisme conservateur, qui n'était pas un nationalisme figé, avait servi d'ancrage à une très petite et très fragile nation, quand on la compare à ses voisins ou à l'ensemble des pays occidentaux ou du monde. On pouvait difficilement se passer de cette armature conservatrice sans courir de grands risques, mais on le fit.

Quelques paramètres peuvent donner une idée du chemin parcouru depuis. Si on compare le Québec d'aujourd'hui à ce qu'il était en 1959, à la mort de Duplessis. 1) Il a perdu de l'influence politique 2) Son économie n'a pas rattrapé celle de l'Ontario 3) ... et elle est toujours sous contrôle anglo-saxon 4) Sa culture est moins riche 5) son éducation est moins performante 6) Un faible taux de natalité combiné à l'immigration massive menace la place de la langue française 7) L'idée de l'indépendance n'a plus la cote et attire de moins en moins les jeunes. Et pour François Legault, qui sait sonder les cœurs des Québécoïses, ils « ne veulent qu'une seule chose : avoir plus d'argent dans leurs poches. »

11 <https://gilles-verrier.blogspot.com/2019/08/changer-didentite-est-un-pari-risque.html>

12 Naturellement, ce passé ne reculait que jusqu'à l'époque duplessiste il faisait barrage sur les pages héroïques de notre histoire dont parlait René Lévesque dans Option Québec. Il n'est pas inutile de rappeler ces passages.

13 Auteur de L'Histoire des deux nationalismes au Canada, Maurice Séguin ne pouvait prévoir qu'il faudrait faire un jour l'histoire de deux nationalismes au sein même de la nation qui était son sujet d'étude.

La politique identitaire de René Lévesque, un paradoxe expliqué

En revanche, René Lévesque estimait, lui, que les Québécois progressaient sur le chemin. Pensait-il à la libération des psychologies, aux progrès de la société libérale ou à la citoyenneté mondiale naissante quand il écrivait en 1973 :

À mesure que les Québécois sont devenus plus sûrs d'eux-mêmes, la continuité interne s'est doublée d'une volonté d'ouverture aux autres, plus apparente aujourd'hui que jamais dans le passé.¹⁴

Quel contraste avec le même René Lévesque de 1963, cité plus haut. Pour Nicholas Toupin, qui exprime l'opinion dominante, chez Lévesque, « l'entretien de cette ambivalence entre ouverture et exclusivité est également le reflet de la complexité de sa philosophie politique, au sein de laquelle son attachement à la démocratie s'articule et se confronte parfois à l'expression de son nationalisme. » Toupin esquive le fond de l'affaire. Il attribue le changement de discours à « un reflet de la complexité de la philosophie politique » de Lévesque, alors que la différence de discours est essentiellement marquée par le temps et non par la complexité. Lévesque est passé d'un nationalisme canadien-français mal affirmé à la québécoïté. Voilà tout.

Cette affirmation que l'ouverture aux autres est devenue possible parce que les Québécois sont devenus plus sûrs d'eux-mêmes ne tient pas debout. En dépit de l'épisode du fédéralisme d'ouverture qui précéda l'arrivée de P-E Trudeau au pouvoir, entre 1963 et 1973, la nation canadienne-française n'avait obtenue aucune reconnaissance nationale, aucune assurance constitutionnelle quant à la sécurité de son avenir. D'où venait donc ce sentiment de confiance accrue ? Était-il inventé, justifié, réel ou un simple discours martelé par la classe politique ? Ne serait-ce pas plutôt le manque de volonté de résister à la dénationalisation de l'Occident qui expliquerait tout ? Ne serait-ce pas la montée en Occident de la primauté des droits individuels sur les intérêts collectifs, celle d'un pluralisme identitaire qui fait l'apologie de la tolérance et du droit à la différence qui serait la bonne explication ? C'est par ces valeurs, que la soudaine ferveur de Lévesque pour l'ouverture aux autres se produisit et gagna l'ensemble du nationalisme québécois, aux dépens de la défense du Canada-Français. L'ouverture n'avait rien à voir avec les progrès de la nation, elle s'explique tout simplement par la

14 Cité par Jean Provencher dans *René Lévesque : portrait d'un Québécois*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1973, p. 109-110. Toupin, Nicholas,
<https://www.erudit.org/en/journals/bhp/2015-v24-n1-bhp02095/1033395ar.pdf>

soumission aux nouveaux dictats d'une obscure autorité occidentale. Un simple alibi, car les rapports nationaux n'avaient aucunement changé, la nation vivait même une relative régression, qui n'allait que s'accroître avec une plus grande ouverture. Mais qui dit ouverture dit inclusion. La bonne question à se poser est de savoir si l'inclusion sera nationale ou anti-nationale, prendra-t-elle la forme d'une juxtaposition des communautés ou la forme d'une intégration conduisant au renforcement des effectifs nationaux.

Dérive post-nationale et grand remplacement

Une dérive post-nationale, qui s'infiltré lentement dans l'ambiguïté de l'identité québécoise et finit par s'imposer totalement, c'est comme un remplacement d'identité qui nous saisit, le jour où l'on prend conscience que tout ce qui justifiait le combat primitif pour l'indépendance n'existe plus ou est interdit de mention par la rectitude politique.

Une dérive post-nationale s'est imposée graduellement au Québec. En 1972, Claude Morin adhère au Parti québécois avec dans ses cartons le projet de faire cheminer l'étapisme. Deux ans plus tard, en novembre 1974, la nouvelle doctrine l'emporte. La nation légale post-nationale s'imposera désormais pendant que la nation réelle, allant de déception en déception, sera prise dans une dynamique de déclin.

Pierre-Elliott Trudeau, père spirituel de la québecitude

L'origine éloignée de ce grand remplacement, se trouve dans un texte fondateur de la doctrine de Pierre-Elliott Trudeau "La nouvelle trahison des clercs", article de Cité libre publié en 1962, dans lequel il élabore ses thèses anti-nationales. Trudeau imposera sa doctrine au Canada. Elle sera adoptée par la suite graduellement par l'élite du Québec.

L'historien Éric Bédard a fait une très bonne étude des thèses de Trudeau mais il est nettement moins bon dans la deuxième partie de son essai qui porte sur l'influence insoupçonnée de la pensée de Trudeau dans le mouvement souverainiste québécois. Bédard intitule correctement son texte : Souveraineté et hypermodernité. La trudeauisation des esprits.¹⁵ Pour Bédard, la soumission de l'élite intellectuelle et politique québécoise à la pensée trudeauiste ne

15 <https://gilles-verrier.blogspot.com/2020/03/revueargument.html>

commencerait qu'après le référendum de 1995, dont le fameux discours de Jacques Parizeau aurait été le déclencheur. En fait, notre élite politico-intellectuelle n'est jamais montée sérieusement au créneau contre les thèses de Trudeau. Tout en le haïssant politiquement, elle reprenait en douce ses idées. L'opposition sur le fond, trop superficielle et éparse ne pouvait former un mouvement d'opposition au trudeauisme. Faute d'un combat conséquent, notre élite a fini par adopter elle-même les thèses trudeauistes et elle en a fait la doctrine de l'État du Québec, tout en s'en défendant. En jouant sur les mots, comme en changeant multiculturalisme pour interculturalisme. Mais la réalité politique prépondérante du Québec n'est-elle pas d'appartenir au Canada et d'en être une province ? C'était donc la voie toute tracée. De surcroît, les thèses de Trudeau, il ne faut pas sous-estimer que les thèses de Trudeau sont parfaitement en phase avec le plan mondialiste de la disparition des nations occidentales. En fait, quand on y pense, pour véritablement combattre les thèses de Trudeau, il fallait d'abord ne pas couler la nation canadienne-française. Tout part de là. Et c'était sans doute la seule posture à prendre pour livrer au trudeauisme une véritable bataille entre deux conceptions du monde. Ne pas le faire conduisait inmanquablement à la nation civique, au référendisme, à l'immigrationnisme, etc. Bédard demeure un de ceux qui, typiquement, ne font pas leur analyse jusqu'au bout.

L'étapisme s'est formé dans les replis du trudeauisme

Bien que cela a été déjà fait à d'autres occasions¹⁶ et dans une vidéo¹⁷, je reviens encore sur la question de l'étapisme pour tenter de cerner avec plus de clarté ce qui a été la décision la plus structurante et la plus importante du Parti québécois depuis sa fondation. Plus qu'une méthode, plus qu'une stratégie, c'est une doctrine politique expérimentale qui sera en rupture avec le passé sur à peu près tous les plans. Elle changera même le vocabulaire. On ne peut sous-estimer son importance puisqu'elle façonnera un nouvelle présentation du souverainisme dans la société québécoise pour les décennies à venir et encore aujourd'hui.

16 <https://gilles-verrier.blogspot.com/2019/11/conclusions-du-forum-les-45-ans-de.html>

17 <http://www.lebonnetdespatriotes.net/lbdp/index.php/video/item/22896>

Qu'en est-il au juste ? Mis sous influence de l'État fédéral, d'abord par la doctrine Trudeau, comme nous l'avons vu plus haut, mais aussi de manière bien plus directe¹⁸, le Parti québécois réuni à son cinquième congrès (1974), inféoda le droit d'un peuple à disposer de lui-même¹⁹ à la démocratie libérale. Pour le Parti québécois, cette faute signera la fin du projet d'émancipation nationale tel qu'on l'avait connu jusque là.

L'attrait pour l'absolu démocratique

L'attrait pour une démocratie augmentée, mais non nécessaire, est typique d'une sorte de culte voué à une idée de la démocratie qui refuse de voir que, dépendant du cadre de son application, la démocratie peut servir à nier un autre droit, légitime mais non reconnu. Dans le cas présent, le démocratisme, qui est un abus de démocratie, permettait d'en remettre sur la négation de droits nationaux niés antérieurement par le régime politique canadien. Selon nous, la démocratie du référendum a toujours été inappropriée car elle sollicitait le vote de deux communautés aux intérêts opposés pour décider du sort d'une d'entre elle, celle historiquement dominée, celle qui formulait des revendications et réclamait justice. L'abus du concept démocratique, par l'exploitation populiste de son apparente vertu, l'a transformé en son contraire. Il a servi de moyen pour verrouiller davantage le destin de la nation canadienne-française.

Pour en arriver là, il avait fallu préparer le terrain. En aval, c'était rudoyer un peu les consciences pour faire accepter aux souverainistes que la majorité francophone canadienne-française du Québec ne jouissait pas de droits exclusifs sur sa destinée et n'était pas bienvenue de faire valoir une telle chose. En fait, si on examine l'affaire dans le contexte de l'histoire du régime canadien depuis la conquête, c'était discriminatoire.

18 Confidences de Claude Morin Dans son livre « Mes premiers ministres », Claude Morin explique la genèse de l'idée d'un référendum. « L'idée du référendum, écrit-il, me fut involontairement suggérée en 1969 par trois personnalités renommées de l'establishment politico-technocratique anglophone fédéral (...): Gordon Robertson, secrétaire du cabinet fédéral et, à ce titre, premier fonctionnaire d'Ottawa, Robert Bryce, ancien sous-ministre fédéral des Finances et éminent mandarin d'Ottawa et Al Johnson, sous ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ». <http://lautjournal.info/20100520/claude-morin-et-le-parti-québécois>.

19 La souveraineté par voie parlementaire n'était pas purement une application du droit d'un peuple à disposer de lui-même mais elle en était plus proche que le référendum et, surtout, elle laissait entière la possibilité d'invoquer ce droit à tout moment, y compris sur la scène internationale.

En amont, si on considère la «majorité francophone», elle forme aujourd'hui une portion du peuple québécois, mais elle est amputée de toute reconnaissance nationale par Québec.²⁰ On l'a dit, cinquante ans d'échecs se solderont par une diminution marquée du poids politique des Canadiens-Français et un refoulement de leur existence nationale. Si on admet plus volontiers le déclin quand il s'agit de démographie, les analystes esquivent notre déclin statutaire, fruit de l'ingénierie de la québécoité.

Analyse du sens politique du référendisme

On a pu lire ici et là que la volte-face référendaire était le fait d'opportunistes pressés d'arriver au pouvoir. Derrière ce revirement logeait aussi une carence de l'engagement patriotique qui faisait si peur à René Lévesque. Ce qui est très trudeauiste. À cela s'ajoutait, par voie de conséquence, un manque de préparation politique et psychologique face aux défis inhabituels qu'aurait représenté la réalisation d'un programme constitutionnel controversé, au lendemain d'une victoire électorale. On peut raisonnablement penser que le référendum arrivait à point nommé pour repousser une échéance redoutée. À la direction du parti et chez les candidats pressentis à l'élection de 1976, on n'était pas pris d'une urgence viscérale à faire aboutir la souveraineté-association. La suite en attestera. Le référendum servait donc de commodité pour soulager d'un poids la direction du parti en repoussant son obligation de résultats. On pourra néanmoins concéder que sur les soixante dix pour cent des délégués qui votèrent en faveur de l'étapisme, la plupart étaient sans doute de bonne foi. Ne voyant rien venir, ravalant leurs réserves, ils se rallièrent à la ligne du parti.

Dans le détail, la modification aux programmes antérieurs du PQ, en vigueur depuis 1968, introduisait, comme on le sait, l'obligation de tenir un référendum auprès de l'ensemble de l'électorat québécois pour déverrouiller l'initiative constitutionnelle des élus. Ce faisant, on réduisait le pouvoir de l'Assemblée nationale. Du coup, on sacrifiait la possibilité pour les Canadiens-français de se saisir du pouvoir d'État par les voies constitutionnelles et légales de 1867. De fait, le Parti québécois nous retirait un droit. Certes, on pourrait objecter que ce droit n'était pas encore entièrement testé en exercice et en pratique, mais c'était un droit, du moins en principe, et c'est par là, nul doute, qu'il fallait commencer. La voie parlementaire était la voie royale. Elle était non seulement

²⁰ Se reporter au Préambule de la loi 99.

légale, mais elle était parfaitement légitime pour faire cheminer la pleine reconnaissance de nos droits nationaux. Mais le Parti québécois ne voulut pas persister avec l'orientation que le parti s'était initialement donnée. Il ne voulut pas mettre les efforts nécessaires pour approfondir son option politique et se doter d'un argumentaire juridique et légal à toute épreuve. Il ne voulait pas mener le combat. L'étapisme apparaît comme un refus de monter au front, un refuge, une voie d'atermoiements, celle qui épuiserait la volonté populaire.

La stratégie référendaire donnait la balance du pouvoir aux anglophones

Mais ce n'est pas tout. Les stratèges de l'étapisme ne pouvaient pas ignorer que celui-ci augmentait le pouvoir des anglophones. Ils savaient qu'ils donnaient à ces derniers l'avantage d'une représentation individuelle plutôt que par comté. Ils savaient fort bien que, plutôt concentrés dans certaines circonscriptions favorisées de Montréal, les anglophones se trouvaient à multiplier leur poids politique grâce à leur vote individuel. Pourquoi les indépendantistes réunis en congrès à Québec ont-ils donné ce nouveau pouvoir aux anglophones ? Le mystère a été expliqué plus haut. Mais ce seul aspect de la doctrine référendaire constitue à lui seul un motif suffisant pour considérer la stratégie référendaire comme un attentat contre la prise du pouvoir par les Canadiens-français. En somme, une œuvre sans gloire, réalisée par un parti qui, de surcroît, se présentait comme un libérateur. Hélas, beaucoup ne virent pas à l'époque que le virage référendaire deviendrait un puissant levier de dénationalisation²¹.

Les Canadiens-Français piégés par l'identité québécoise commune

C'était fatal. Avec le référendum, l'État du Québec commençait à nous imposer une identité commune avec les anglophones. Une identité partagée entre deux groupes nationaux dont les options constitutionnelles resteraient comme avant, diamétralement opposées.²² Avec l'instauration graduelle d'une identité québécoise commune, les Canadiens-français perdaient leur voix et leur indépendance politique. Depuis ce temps, la souveraineté-association – ou tout changement constitutionnel – est conditionnelle à un référendum gagnant, suspendu au bon vouloir de la Communauté d'expression anglaise. Or, comme la possibilité de gagner un référendum ne pouvait que diminuer avec le temps,

21 La stratégie référendaire a été adoptée le 16 novembre 1974. Trente pour cent des délégués s'opposèrent aux recommandations de la direction du parti et votèrent contre.

22 Des lois statutaires viendront plus tard consolider ce fait.

du fait du déclin démographique des Canadiens-français et de l'immigration, la "menace séparatiste" venait d'être prise au piège pour de bon. Pour se sortir de l'impasse, l'élite politique néo-nationaliste renchérit sur une « identité québécoise » à édifier, mais forcément très ambiguë. Cette « identité » désignera, à la fois une chose et une autre. Selon le contexte (et selon qui s'exprime), elle désignera tantôt les Canadiens-français, pour entretenir l'illusion d'une libération des « nous autres » ; et tantôt, tous les individus (francophones, anglophones et allophones), pour se soumettre aux règles d'une inclusivité de juxtaposition, très prisée par les adeptes du politiquement correct. On continuera avec une fausse naïveté le prolongement de l'arnaque : gagner l'appui des non Canadiens-français jusqu'à se fondre en eux, jusqu'à disparaître dans le sein des nouveaux arrivants, s'il le faut. Force est de reconnaître que la nouvelle dynamique de l'identité québécoise est confuse, bien que ses défenseurs, comme Mathieu Bock-Coté, pour en nommer un, soutiennent avec la dernière énergie ne pas jouer sur les deux tableaux²³.

L'identité commune nous place dans une position de réclamants auprès des anglophones

Les non francophones du Québec ont été 5% à voter OUI au référendum de 1995. En 1974, les promoteurs du référendum comptaient-ils gagner en misant sur un appui croissant des anglophones et allophones pour le OUI ? Si c'était le cas, ce calcul se faisait discrètement. Aujourd'hui, c'est Guy Nantel qui, tentant un ultime sauvetage de la québécutude, revient sur le même thème mais de façon très explicite. Dans un livre publié en 2017, donc avant de se donner l'image plus lisse qu'impose une course à la chefferie, Nantel ne cachait pas sa volonté d'augmenter encore la place des anglophones dans un futur Québec souverain. Il proposait plusieurs mesures à cet égard²⁴, notamment l'ajout d'un symbole anglais sur le drapeau du Québec. Depuis, contesté pour ses propositions, il a mis de l'eau dans son vin sans toutefois changer de cap. Un ballon d'essai a été lancé par Nantel sans soulever trop d'indignation. Est ce à dire que pour remporter un prochain référendum nous serons contraints de gagner beaucoup plus d'anglophones et d'allophones et d'immigrants à notre cause ? Il faudrait donc solliciter l'appui de nos opposants avec plus d'insistance, ce qui nous forcerait, comme nation plus faible en quête de pouvoir, à faire des

23 <https://gilles-verrier.blogspot.com/2018/11/mathieu-bock-cote-se-trompe-examinions.html>

24 <https://gilles-verrier.blogspot.com/2020/03/barberis-gervais-sur-guy-nantel.html>

compromis indésirables. Il apparaît donc que, avec le temps, la québécoité nous a placés de nouveau, mais plus subtilement, dans une situation objective de quémandeurs envers nos maîtres. Généralisons. Aucun candidat à la chefferie du Parti québécois n'offre autre chose que des soins palliatifs, adaptés au cadre réducteur de la québécoité.

Le fin douloureuse des projets réformistes de la québécoité

La québécoité et son ambiguïté doctrinaire sont générateurs de mollesse et d'indécision. La québécoité n'a pas produits de patriotes au cœur franc, elle n'aura produit que des personnalités politiques ambiguës qui, contrairement à Daniel Johnson qui était au pouvoir pour servir les Canadiens-Français, ont toujours été persuadés que sans l'aval des anglophones rien n'était possible. Ceux qui, grâce à la révolution tranquille, se disaient les plus libérés de la « vieille mentalité canadienne-française » étaient peut-être au fond les plus colonisés.

Sous le commandement de chefs néonationalistes, cinq projets constitutionnels bien identifiés virent le jour et périrent au cours des dernières décennies.

1. La souveraineté-association (un fédéralisme des nations), pilotée par René Lévesque et battue par référendum en mai 1980;
2. Les négociations constitutionnelles de 1981, où P.-E. Trudeau réalisa sa promesse de changements mais pas dans le sens qu'il avait laissé entendre en 1980;
3. L'Accord du lac Meech en 1984 (un fédéralisme plus accommodant pour le Québec), piloté par Brian Mulroney, battu par la cabale intransigeante et dogmatique de Pierre-Elliott Trudeau et ses acolytes;
4. L'Accord de Charlottetown, qui n'offrait pratiquement plus rien par rapport à Meech, battu par un référendum pan-canadien en 1992;
5. La souveraineté partenariat en 1995 (un fédéralisme des nations)²⁵, pilotée par Jacques Parizeau qui concéda immédiatement la victoire à l'annonce d'un résultat controversé.

25 Pas le choix de Jacques Parizeau mais conforme à l'entente signée avec ses partenaires : Lucien Bouchard et Mario Dumont

On retiendra que l'indépendance claire et nette n'a jamais été un enjeu. Si elle ne fait pas partie de l'ADN de la québécoisité, elle a toujours rodé dans le décor, avec ses adeptes et ses fabulateurs, toujours en réserve pour soutenir à point nommé les réformes souverainistes-fédéralistes. Mais l'inconséquence de la québécoisité, s'illustre encore davantage quand on considère le sort réservé aux cinq réformes proposées. Et soyons honnêtes, ce n'est pas la nature des réformes qui posait problème. En tout état de cause, dans la politique du réel, hormis 1981 qui est un cas à part, chacun des autres projets avait ses mérites et ses limites. L'un ou l'autre pouvait servir de marchepied pour une plus grande autonomie par la suite. Dans les cas de la souveraineté-association et de la souveraineté-partenariat, les négociations, quoi que certains pensent naïvement qu'on aurait pu s'en dispenser, auraient possiblement duré des années. Il suffit de penser au Brexit.

Dans le cas des deux projets initiés par le PQ lui-même, les élus se montreront toujours satisfaits d'avoir tout fait pour la cause, ils se retireront éventuellement avec le sentiment du devoir accompli, répétant que le peuple n'a pas suivi. Aucun ne reconnaîtra la part de responsabilité du personnel politique ou n'aura la lucidité d'identifier la nouvelle doctrine comme la source du déclin; ils reporteront plutôt sur une population « qui a eu peur » ou « qui n'a pas compris », le résultat de leurs décisions improvisées qui ont mal tourné.

Il ne leur viendrait pas à l'idée de dire que ceux qui n'ont pas suivi c'étaient les anglophones. Ceux là même qui avaient reçu plus de poids politique de la part du PQ. Finalement, ce sont les porteurs de ballon de tous les camps qui portent une part grandement sous-estimée de la responsabilité des échecs, et il est assez facile de le démontrer.

- 1- Lévesque s'est lancé dans un référendum qu'il savait qu'il perdrait²⁶ ;
- 2- Le véritable scandale de 1981 est que la fine équipe de négociateurs est restée passive et silencieuse sur ce qui avait motivé la formation du PQ par René Lévesque : la souveraineté-association;
- 3- Bourassa, à l'issue de l'échec du lac Meech a livré un excellent discours d'indignation sans lui donner suite;

26 Le Perdant, Bisailon, Martin – extraits <https://gilles-verrier.blogspot.com/2018/01/le-perdant-extraits-du-livre-de-martin.html>.

- 4- Bourassa s'est de nouveau écrasé à Charlottetown, tout cela est bien documenté²⁷ ;
- 5- Parizeau ne s'est pas comporté en chef d'État des Canadiens-Français le soir du référendum de 1995, gagné grâce à l'appui de 60% des Canadiens-Français – qui avaient suivi - malgré les tricheries que l'on connaissait déjà, et d'autres dont l'importance sera connue plus tard.

Les échecs d'un intermède n'entachent pas notre épopée

Ce stérile intermède de la québécoisité n'entache pas notre épopée historique sur le long cours. Elle reste une épopée dont René Lévesque pouvait parler avec admiration en 1968. En voici un échantillon :

*Dans notre histoire, écrivait-il, l'Amérique a d'abord un visage français, celui que fugitivement mais glorieusement, lui ont donné Champlain, Joliet, La Salle, La Vérendrye... Les premières leçons de progrès et de persévérance nous ont été fournies par Maisonneuve, Jeanne Mance. Jean Talon; celles d'audace ou d'héroïsme par Lamnert Closse, Brébeuf, Frontenac, d'Iberville...*²⁸

Par la suite, il devint inaudible là-dessus.

Une indépendance faussaire ne réglerait pas la question nationale

Dans la perspective d'un projet indépendantiste qui se présente de plus en plus ouvertement comme dénationalisé, inscrit davantage dans une rivalité Québec-Ottawa que dans l'émancipation politique des Canadiens-français, celle de la nation légale qui a délogé la nation réelle, il faut se préparer à résister. Il devient clair, on l'admettra à regret, que l'indépendance faussaire réclamée par les néo-nationalistes ne réglerait pas la question nationale.

27 Ils se sont tous écrasés, comment Bourassa l'a fait dans le détail : témoignages <https://gilles-verrier.blogspot.com/2018/04/bourassa-sest-ecrase-ils-se-sont-tous.html>.

28 René Lévesque, Option Québec, éditions De l'homme, 1968, p.19.